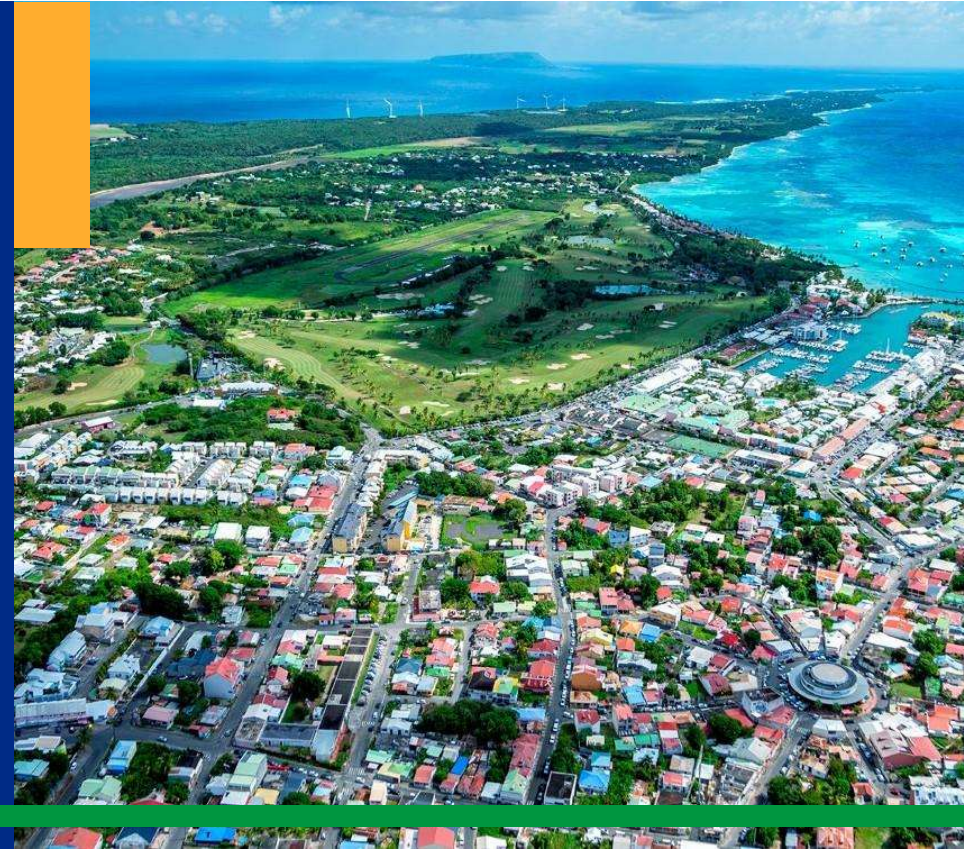


DÉBAT D'ORIENTATION BUDGÉTAIRE 2026



Envoyé en préfecture le 26/05/2026

Reçu en préfecture le 26/05/2026

Publié le

ID : 971-219711256-20260522-1460-DE



RAPPORT



L'ANNEXE VERTE

La Loi de Finances 2024, dans son article 191, introduit une importante évolution réglementaire. Cette évolution concerne une nouvelle annexe au compte administratif ou au compte financier unique, dite « annexe environnementale des collectivités locales », qui vise à mesurer l'impact des budgets locaux sur la transition écologique. Le décret du 16 juillet 2024 en précise les modalités de mise en œuvre.

L'annexe verte en 4 points clés

Impact du budget pour la transition écologique :

Un état unique valorisant les choix d'investissement des collectivités ayant un impact positif sur l'environnement. Facilite la planification écologique à l'échelle nationale.

Obligations :

S'applique aux collectivités territoriales, leurs groupements et établissements publics locaux de plus de 3 500 habitants.

Mise en œuvre :

À partir de l'élaboration du CFU ou du Compte Administratif 2024.

Élargissement en 2025 :

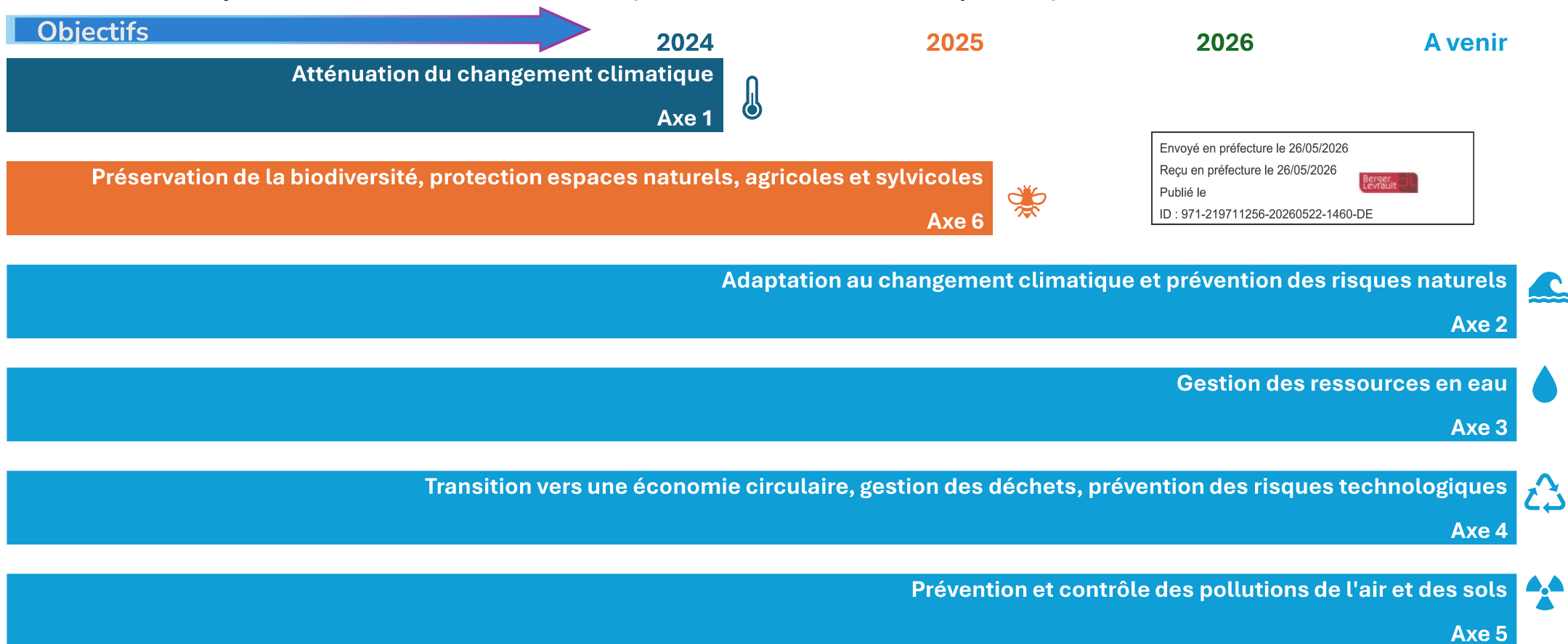
Intégration de l'enjeu biodiversité.

Envoyé en préfecture le 26/05/2026
Reçu en préfecture le 26/05/2026
Publié le
ID : 971-219711256-20260522-1460-DE

Berger
Levrault

OBJECTIFS BASES SUR LES 6 AXES DE L'ARTICLE 19 DU REGLEMENT (UE) 2020/852

Ce texte fondateur s'inscrit dans l'objectif de neutralité carbone en 2050, défini dans le Pacte vert européen.
Le décret du 16 juillet 2024 associe le secteur public local dans cette dynamique.



OBJECTIFS ET INTERETS DE L'EVALUATION ENVIRONNEMENTALE DES INVESTISSEMENTS

Une évaluation environnementale des investissements vise à qualifier les impacts sur son environnement de chacune des dépenses incluses dans le budget d'une collectivité territoriale.

Il s'agit d'une analyse ligne à ligne du budget, se basant sur une liste – ou taxonomie – d'actions considérées comme très favorables, favorables sous conditions, neutres ou défavorables pour l'environnement. Ces résultats permettent de mieux comprendre la cohérence des dépenses avec l'atteinte des objectifs climatiques afin d'éclairer les arbitrages budgétaires.

L'intérêt de l'évaluation environnementale du budget :

Identifier et comprendre : Quelles sont les dépenses bénéfiques pour l'environnement et celles avec un impact négatif → effectuer un état des lieux.

Evaluer la cohérence : des dépenses avec les objectifs nationaux → s'inscrire dans les stratégies nationales bas-carbone et de préservation de la biodiversité.

Analyser les marges de manœuvres : pour réorienter les dépenses selon un prisme climat → mise en place d'un plan d'action.

Suivre l'évolution : d'exercice en exercice → amélioration continue.

Envoyé en préfecture le 26/05/2026

Reçu en préfecture le 26/05/2026

Publié le

ID : 971-219711256-20260522-1460-DE



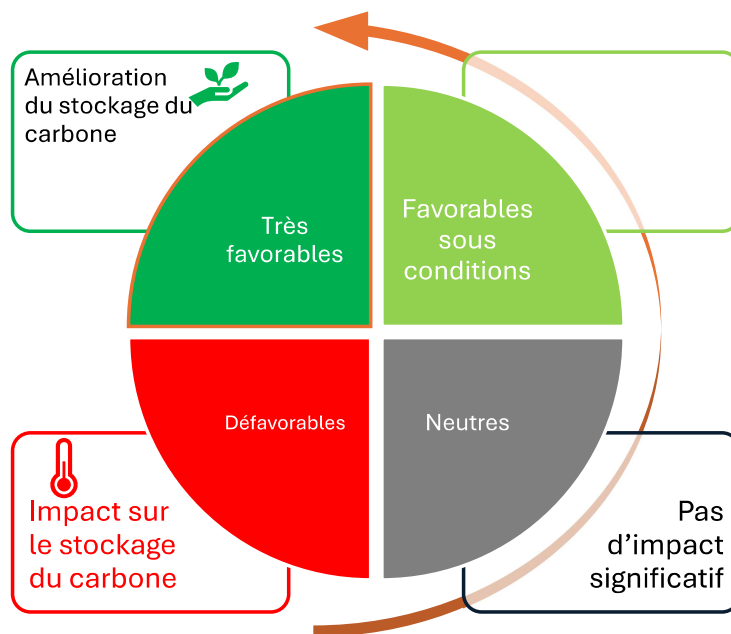
LES AXES ATTENUATION DU CHANGEMENT CLIMATIQUE ET PRESERVATION DE LA BIODIVERSITE

Permet d'obtenir une vision différenciée des impacts et d'identifier les leviers d'action pour réduire l'empreinte environnementale des projets.

Échelles de cotation (budgétisation verte et annexe environnementale)

- Très favorable** : contribue fortement aux objectifs.
- Favorable sous conditions** : contribue partiellement, mais nécessite des améliorations.
- Neutre** : pas d'impact significatif, ou impact déjà évalué dans un autre axe (« neutre – évalué ailleurs »).
- Défavorable** : contraire aux objectifs.
- À approfondir** : impact incertain, nécessitant des informations ou indicateurs complémentaires.

Clé de lecture du classement Axe 1



Non cotées

Hors périmètres

Envoyé en préfecture le 26/05/2026

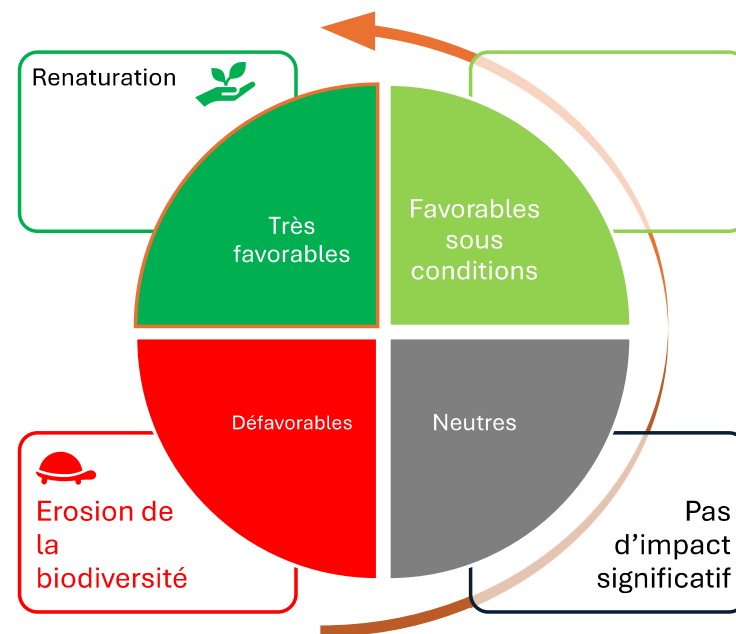
Reçu en préfecture le 26/05/2026

Publié le

ID : 971-219711256-20260522-1460-DE



Clé de lecture du classement Axe 6



Non cotées

Hors périmètres

PRESENTATION DES INVESTISSEMENTS PROGRAMMES SUR L'EXERCICE 2026

Objectifs de transition :

Envoyé en préfecture le 26/05/2026

Reçu en préfecture le 26/05/2026

Publié le

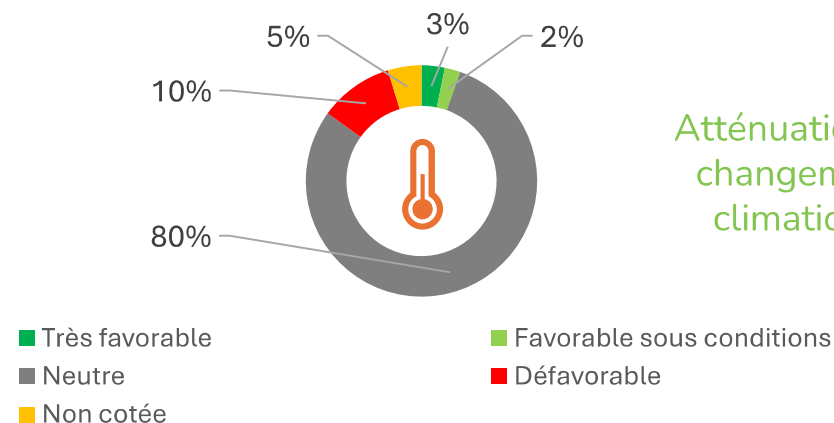
ID : 971-219711256-20260522-1460-DE



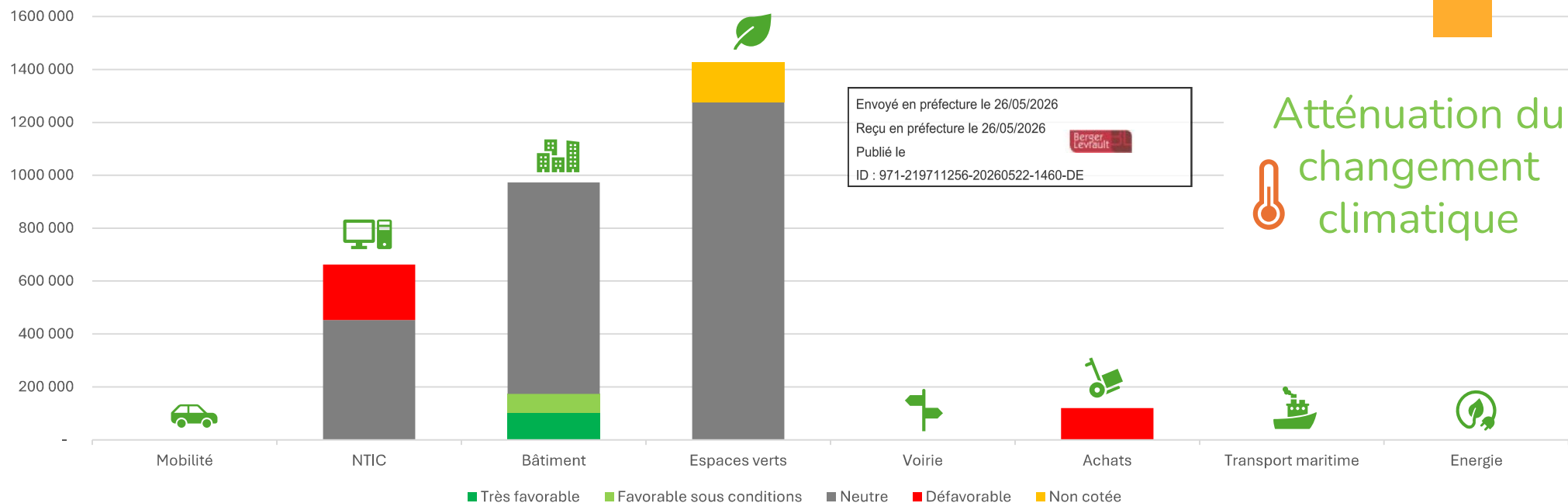
- **Construction de bâtiment** : éviter l'artificialisation des sols et construction de bâtiments allant au-delà de la norme (BEPOS)
- **Rénovation de bâtiment** : rénovation énergétique ou classique
- **Voirie** : création ou entretien de voiries permettant le développement des mobilités douces
- **NTIC** : application de la Loi AGECL par achat de matériels reconditionnés

	Très favorable	Favorable sous conditions	Neutre	Défavorable	Non cotée
Mobilité	-	-	-	-	-
NTIC	-	-	453 000	209 722	-
Bâtiment	103 619	70 000	800 000	-	-
Espaces verts	-	-	1 278 500	-	150 000
Voirie	-	-	-	-	-
Achats	-	-	-	120 000	-
Transport maritime	-	-	-	-	-
Energie	-	-	-	-	-
Total	103 619	70 000	2 531 500	329 722	150 000

Investissements 2026 selon l'axe 1



INVESTISSEMENTS 2026 PAR ENJEUX



- **Achats durables (NTIC, mobiliers...)** : privilégier les achats issus du reconditionnés, du réemploi ou de matériaux comprenant des produits recyclés (loi AGECE)
- **Mobilité** : développement du parc de véhicule électrique et l'achat de véhicules alternatifs
- **Espaces verts** : création et entretien des espaces verts et naturels
- **Entretien maintenance bâtiment et infrastructure** : réduction de la facture énergétique et utilisation de procédés innovant permettant une réduction de l'empreinte environnementale
- **Energie** : réduction de l'énergie et déploiement d'infrastructures de production d'énergie renouvelable

PRESENTATION DES INVESTISSEMENTS PROGRAMMES SUR L'EXERCICE 2026

Objectifs de transition :

- **Construction de bâtiment** : éviter l'artificialisation des sols et respect des continuités écologiques
- **Rénovation de bâtiment** : respect de la biodiversité lors des rénovations de toitures ou façades
- **Voirie** : éviter l'artificialisation des sols et préserver les continuités écologiques
- **Achats et NTIC** : pas d'impacts direct sur la biodiversité

Envoyé en préfecture le 26/05/2026

Reçu en préfecture le 26/05/2026

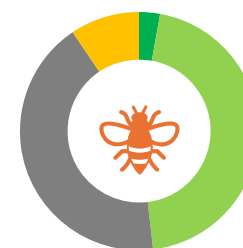
Publié le

ID : 971-219711256-20260522-1460-DE



	Très favorable	Favorable sous conditions	Neutre	Défavorable	Non cotée
Mobilité	-	-	-	-	-
NTIC	-	-	662 722	-	-
Bâtiment	-	103 619	570 000	-	300 000
Espaces verts	90 500	1 338 000	-	-	-
Voirie	-	-	-	-	-
Achats	-	-	120 000	-	-
Transport maritime	-	-	-	-	-
Energie	-	-	-	-	-
Total	90 500	1 441 619	1 352 722	-	300 000

Investissements 2026 selon l'axe 6



Préservation de la biodiversité

■ Très favorable

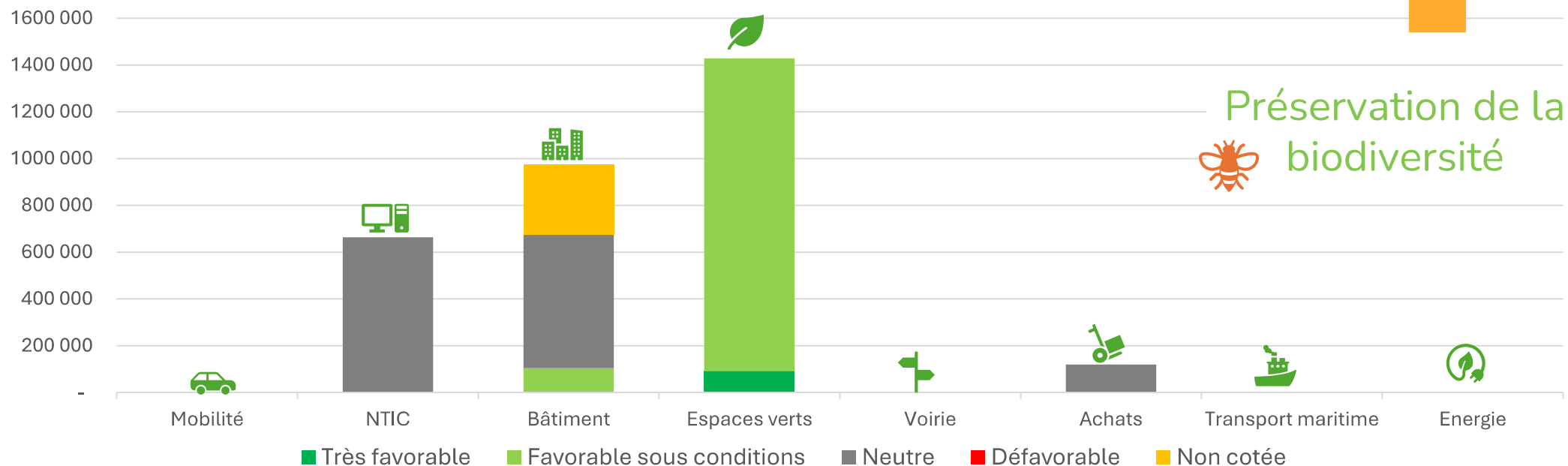
■ Neutre

■ Non cotée

■ Favorable sous conditions

■ Défavorable

INVESTISSEMENTS 2026 PAR ENJEUX



Préservation de la biodiversité

- **Achats durables** : pas d'impact direct sur la biodiversité
- **Mobilité** : pas d'impact direct sur la biodiversité
- **Voirie** : éviter l'artificialisation des sols
- **Espaces verts** : préserver les espaces non artificialisés, renaturation
- **Entretien maintenance bâtiment et infrastructure** : respect des biotopes sur les toitures et façades lors des rénovations, éviter l'artificialisation pour maintenir le vivant
- **Energie** : pas d'impact direct sur la biodiversité

Envoyé en préfecture le 26/05/2026
 Reçu en préfecture le 26/05/2026
 Publié le
 ID : 971-219711256-20260522-1460-DE

Berger Levrault

Fonds vert 2026 : 837 millions d'euros pour soutenir les collectivités dans la transition écologique et l'adaptation au changement climatique.

Objectif et rôle

Accélérer la transition écologique locale, accompagner les collectivités territoriales et leurs partenaires dans l'amélioration de la performance environnementale, l'adaptation au changement climatique et l'amélioration du cadre de vie.

Budget et financement

Les subventions peuvent atteindre jusqu'à **80 % des dépenses éligibles** selon les projets et les dispositifs. Les crédits sont délégués aux préfets de région, qui les répartissent en fonction des besoins spécifiques de chaque territoire.

Mesures phares du Fonds Vert 2026

- **Rénovation énergétique des bâtiments publics locaux** : travaux visant à améliorer l'efficacité énergétique, incluant le remplacement d'équipements de chauffage, ventilation ou climatisation, et l'amélioration du confort thermique, notamment en outre-mer
- **Mobilités durables en territoires ruraux et intermédiaires** : création d'infrastructures et services de mobilité de proximité (aménagements cyclables, covoiturage, autopartage, transport à la demande, transport d'utilité sociale) pour réduire l'empreinte carbone des déplacements.
- **Agir pour la biodiversité** : atlas de biodiversité communale, restauration de la nature et réduction des pressions sur les écosystèmes locaux
- **Sobriété foncière et adaptation au changement climatique** : projets visant à limiter l'artificialisation des sols et à renforcer la résilience des territoires face aux risques climatiques, notamment les inondations.

Bénéficiaires et éligibilité

Les **collectivités territoriales** et leurs groupements, en France métropolitaine, DROM et COM

Modalités de candidature

Les demandes de financement se déposent sur la **plateforme Aides-territoires**. Les projets doivent respecter les critères d'éligibilité et de sélection propres à chaque mesure, détaillés dans les cahiers d'accompagnement et les FAQ disponibles en ligne.

Le Fonds vert constitue ainsi un levier stratégique pour concrétiser des projets ambitieux de transition écologique, en offrant un soutien financier et technique aux collectivités et acteurs locaux.

Envoyé en préfecture le 26/05/2026
Reçu en préfecture le 26/05/2026
Publié le
ID : 971-219711256-20260522-1460-DE



A PROPOS DU RAPPORT

Envoyé en préfecture le 26/05/2026

Reçu en préfecture le 26/05/2026

Publié le



ID : 971-219711256-20260522-1460-DE

7

Le débat d'orientation budgétaire (DOB) est une obligation légale pour les départements, les communes de 3 500 habitants et plus et les groupements comportant une commune de 3 500 habitants et plus. Il a pour vocation d'éclairer le vote des élus sur le budget de la collectivité. Pour la commune de Saint-François qui a adopté la nomenclature budgétaire M57, le DOB doit intervenir dans un délai de 10 semaines maximum avant le vote du budget. Conformément aux dispositions de l'article L2312-1 du Code général des collectivités locales, le Maire présente au conseil municipal, dans ce délai de 10 semaines, un rapport sur les orientations budgétaires (ROB) comprenant notamment les engagements pluriannuels envisagés, la structure et la gestion de la dette et une présentation de la structure et de l'évolution des dépenses et des effectifs.

Le débat d'orientation budgétaire (DOB) doit permettre à l'assemblée délibérante d'appréhender les conditions d'élaboration du budget primitif, afin de pouvoir dégager des priorités budgétaires. Le rapport a vocation à éclairer les choix budgétaires qui détermineront les priorités et l'évolution de la situation budgétaire de la collectivité.

Ce rapport est transmis au représentant de l'Etat dans le département et au président de l'établissement public de coopération intercommunale dont la commune est membre et fait l'objet d'une publication.

LE CONTEXTE ÉCONOMIQUE

Envoyé en préfecture le 26/05/2026
Reçu en préfecture le 26/05/2026
Publié le
ID : 971-219711256-20260522-1460-DE



7

En mars 2025, les prix à la consommation sont stables en Guadeloupe pour le deuxième mois consécutif. Cette stabilité résulte de la baisse des prix de l'alimentation (-0,6 %) et de l'énergie (-0,3 %).

En mars 2026, les prix à la consommation sont stables sur un mois et **augmentent de 0,9 %** sur un an en Guadeloupe. Cette stabilité résulte d'un équilibre entre la hausse des prix de l'énergie (+1,3 %) que compensent la diminution des prix des services (-0,2 %) et la constance de ceux de l'alimentation et des produits manufacturés. En Guadeloupe, sur un an, les prix augmentent de **0,9 % en Guadeloupe et de 1,7 % au niveau national**.

L'indice de prix des dépenses communales", baromètre permettant de mesurer l'inflation supportée par les communes, réalisé sur la base d'une sélection de prix correspondant à leurs principales dépenses de fonctionnement. C'est ce que l'on nomme souvent le "**panier du maire**", en miroir du "**panier des ménages**" régulièrement réalisé par l'Insee.

LE CONTEXTE ÉCONOMIQUE

Envoyé en préfecture le 26/05/2026
Reçu en préfecture le 26/05/2026
Publié le
ID : 971-219711256-20260522-1460-DE



Depuis dix ans, force est de constater que **"le panier du maire** connaît une augmentation plus forte que le **panier des ménages** en raison des spécificités de la dépense publique communale". En 2026, les données estimées pour le panier du maire seraient de **1,3 % par an en moyenne, contre +0,9 % d'inflation pour les ménages.**

L'inflation des ménages ralentit nettement, mais l'inflation supportée par les communes reste durablement plus élevée. Autrement dit, même si les habitants ressentent une accalmie relative sur certains prix, **les collectivités continuent à voir leurs coûts structurels augmenter plus vite que leurs recettes.**

LE CONTEXTE ÉCONOMIQUE

Envoyé en préfecture le 26/05/2026

Reçu en préfecture le 26/05/2026

Publié le

ID : 971-219711256-20260522-1460-DE



7

Au surplus, pas de répit du côté des charges de personnel – le principal poste de dépenses –, qui ont continué d'augmenter par rapport à l'année dernière, (+2,4%) en raison de la **revalorisation du point d'indice, l'attribution de cinq points d'indice, le glissement-vieillesse-technicité et de la hausse de la contribution employeurs à la CNRACL.**

Enfin, le projet de loi de finances 2026 confirme la volonté de l'Etat de faire participer les collectivités locales à l'effort de réduction du déficit public, qui doit être ramené à 4,7 % du PIB. L'effort demandé aux collectivités locales est de 890 millions de € contre 2,2 milliards de € en 2025. Cet effort est demandé dans le cadre du **dispositif de lissage conjoncturel des recettes fiscales des collectivités territoriales** version 2 « DILICO 2 » dont les communes ont été exonérées en 2026. En revanche, les communes vont supporter le gel de la dotation globale de fonctionnement (exception saint-franciscaine), la baisse des aides à l'investissement ou encore la hausses des charges salariales et de retraite

LE CONTEXTE BUDGÉTAIRE

Envoyé en préfecture le 26/05/2026

Reçu en préfecture le 26/05/2026

Publié le

ID : 971-219711256-20260522-1460-DE

Berger LeVaut

10

La situation budgétaire de la Ville présente un résultat de **+ 3,602 992 €** après intégration du résultat de 2024 qui était de 3,008 M de € en fonctionnement et de 2,130 M€ en investissement et la couverture du besoin de financement de la section d'investissement de **– 601 693 de €**.

Si on prend en compte le solde des restes à réaliser sur la section de fonctionnement (**dépenses engagées mais non réalisées ou recettes promises mais non encaissées**) soit **+1,719 362 M€ (2 167 858€- 448 496 €)**. Le résultat de l'exercice est porté à **+5 322 355 € vs + 4 262 817 € en 2024** soit une augmentation de **24,8 %**;

La situation budgétaire nécessite de conduire une politique de maîtrise budgétaire et financière à court et moyen termes pour conforter sur le long terme l'excédent budgétaire et sortir de manière pérenne de la tutelle de la chambre régionale des comptes. Une action forte doit être menée en faveur des SPIC et singulièrement en faveur du golf afin de leur permettre de maximiser les recettes qui sont tirées de leur activité. Les résultats déficitaires du golf observés sur les deux dernières années et qui se poursuivent en 2025, nous ont obligés à interroger son mode de gestion. Une démarche visant à mettre la gestion du golf en **délégation de service public** est actuellement en cours. Le projet de contrat proposé par le cabinet FCL GERER LA CITE sera prochainement examiné en commission mixte. Par ailleurs, la rationalisation des dépenses à caractère général et les recettes tirées de la valorisation des AOT, devront contribuer l'instar de l'année dernière à nous rapprocher d'une trajectoire budgétaire saine. Le dossier des AOT devra être inscrit parmi les dossiers prioritaires des deux prochaines années.

LE CONTEXTE BUDGÉTAIRE

Envoyé en préfecture le 26/05/2026

Reçu en préfecture le 26/05/2026

Publié le

ID : 971-219711256-20260522-1460-DE



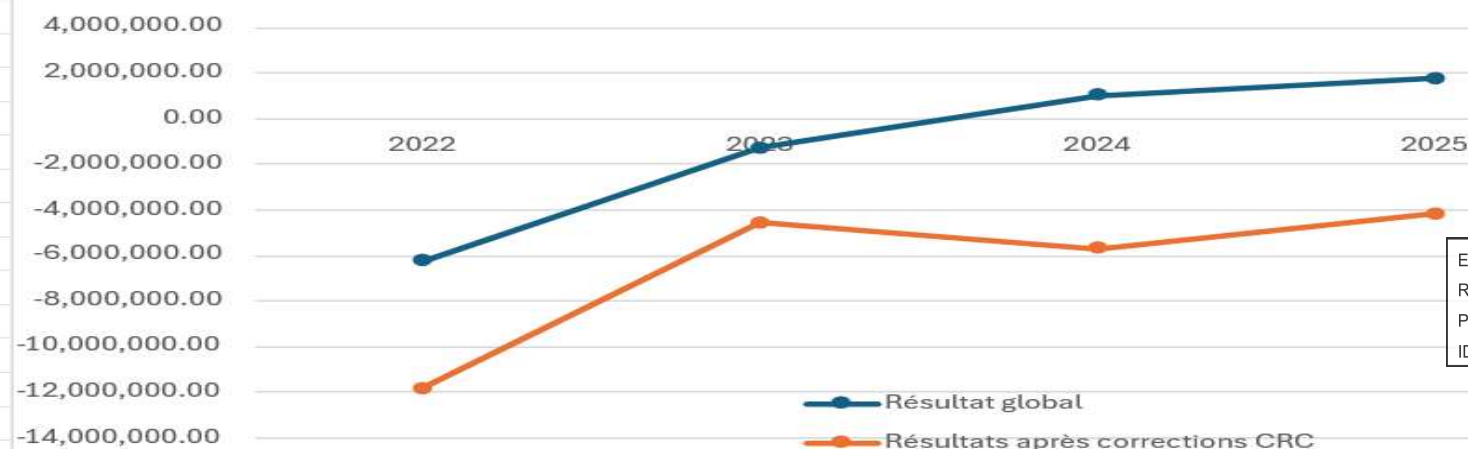
10

Depuis 2018, l'exécution budgétaire tient compte au plus près des recommandations de la chambre régionale des comptes (CRC). Depuis 2018, la CRC a enjoint la ville de respecter une trajectoire budgétaire visant à réduire son déficit de manière continue sur un moyen terme. Force est de constater que depuis 2022, la ville affiche des résultats- tous budgets confondus- supérieurs à la trajectoire fixée par la chambre régionale des comptes, voire excédentaires à partir de 2024 (+1,04 Millions de €). Cf. extrait de l'avis de la CRC. Cette tendance se confirme en 2025 avec un résultat excédentaire cumulé et agrégé (tous budget confondus) de **+ 1 750 235, 05 €**, ce malgré un déficit structurel du golf qui continue de progresser. Il faut noter que budget principal (ville) commence à afficher des résultats excédentaires depuis 2023.

La structure budgétaire de la ville s'améliore (+5,3 Millions € en 2025) mais elle peut-être fragilisée par la structure budgétaire de ces Services Publics à Caractère Industriel et Commercial dont la performance est dans certains cas remise en cause (GOLF) et dans d'autres doit être consolidée (Port de plaisance et aerodrome). Ce constat pose avec acuité la question du mode de gestion de ces structures.

EVOLUTION DU RESULTAT

Evolution comparée du résultat consolidé et des prévisions CRC



Envoyé en préfecture le 26/05/2026

Reçu en préfecture le 26/05/2026

Publié le

ID : 971-219711256-20260522-1460-DE

Berser
Levraut

	2022	2023	2024	2025
Résultat budget annexe Port de Plaisance	-29,295.73	110,310.48	213,440.93	265,674.36
Résultat budget annexe Golf	-2,874,234.33	-3,170,738.56	-3,553,473.48	-3,896,032.36
Résultat budget annexe Aéroport	20,518.66	22,749.09	117,944.71	58,242.03
Résultat budget principal	-3,371,277.48	1,764,375.04	4,262,817.33	5,322,355.02
	2022	2023	2024	2025
Résultat global	-6,254,288.88	-1,273,303.95	1,040,729.49	1,750,239.05
Résultats après corrections CRC	-11,849,366.00	-4,578,539.00	-5,711,767.00	-4,192,974.00

LES RECETTES DE FONCTIONNEMENT

La fiscalité - OK 2026

Envoyé en préfecture le 26/05/2026

Reçu en préfecture le 26/05/2026

Publié le

ID : 971-219711256-20260522-1460-DE



12

L'estimation notifiée dans l'état 1259 c'est-à-dire le produit attendu des recettes fiscales par les services fiscaux est en baisse de 110 380 €.

Objet	Bases prévisionnelles 2025	Bases prévisionnelles 2026	Taux	Produit attendu 2026 (1259)	Produit attendu 2025 (1259)	Variation prévisionnelle
TFB	23 665 000	24 386 000	56,74%	13 836 616 €	13 427 521 €	409 095 €
TFNB	185 000	188 300	54,83%	103 245 €	101 436 €	1 809 €
TH	8 502 000	6 880 000	27,04%	1 860 352 €	2 298 941 €	- 438 589 €
Montant de fiscalité attendu				15 800 213 €	15 827 898 €	- 27 685 €
Allocations compensatrices				190 688 €	187 305 €	3 383 €
IFER				17 069 €	7 489 €	9 580 €
TOTAL				16 007 970 €	16 022 692 €	-14 722 €
FNGIR (déduction)				1 998 618 €	1 998 618 €	-
Coefficient correcteur (déduction)				2 566 332 €	2 490 674 €	75 658 €
Montant total				11 443 020 €	11 553 400 €	-110 380 €

LES RECETTES DE FONCTIONNEMENT

La Dotation Globale de Fonctionnement en hausse depuis deux ans.

Elle se chiffre en 2026 à **4 527 K€** contre **4 368 K€** en 2025 soit une augmentation **+3,64 %**

L'octroi de mer

Les recettes de l'octroi de mer devraient s'élever en 2026 autour de **756 178 €** mensuel soit environ **8,6 millions d'euros** prévisionnels pour l'année 2026 contre **8,2 millions** en 2025 soit une augmentation de **4,8 %**.

La taxe sur le carburant, la ville perçoit de manière mensuelle, les recettes tirées de la taxe sur le carburant. S'il était observé les mêmes variations de prix que l'année dernière, elle devra percevoir au titre de 2026, un montant environ de **720 000 €**.

Les autres recettes

Les recettes tirées des AOT résultent des émissions de titres de recette à l'adresse des occupants sans titre du domaine public. Cette action aura le double effet de pouvoir valoriser nos recettes mais également de régulariser les occupations du domaine public. Cette démarche demeure une action prioritaire pour la majorité politique en place et devra être finalisée dans les douze prochains mois.

Envoyé en préfecture le 26/05/2026
Reçu en préfecture le 26/05/2026
Publié le
ID : 971-219711256-20260522-1460-DE

Berser
Levraut

LES DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT



Les dépenses à caractère général (chapitre 011) ont augmenté et s'élèvent à 5,6 millions en exécuté 2025 contre 4,3 millions de € en 2024. Cette augmentation trouve son explication notamment dans les dépenses liées au fauchage, à l'entretien des routes. Mais à terme, on peut tabler sur une meilleure maîtrise et rationalisation de ces dépenses à caractère général à la faveur de la structuration de la fonction ACHAT. Cette structuration s'est notamment traduite par la création d'une direction opérationnelle en charge de la commande publique et de la stratégie achat (DCPSA). Le nombre de marchés publics est en augmentation et permet de répondre de manière plus structurée et plus réactive aux besoins des services. Cette direction devra être renforcée en effectif en 2026, en favorisant les mobilités fonctionnelles des agents dont la montée en compétences devra être accompagnée par la formation.

Sur les charges locatives, nous devons investir toutes les pistes visant à leur réduction notamment par le déménagement de certains services actuellement installés dans les locaux que nous louons (médiathèque) vers des locaux où nous pourrions mutualiser les espaces. Exemple de transfert de la médiathèque vers l'espace multimédia.

Envoyé en préfecture le 26/05/2026
Reçu en préfecture le 26/05/2026
Publié le
ID : 971-219711256-20260522-1460-DE



LES DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT

18

Les dépenses de personnel

Comme l'année dernière, les actions qui vont impacter les dépenses de personnel sont toujours de quatre ordres :

1. L'effet de l'ancienneté et des carrières (GVT)

Chaque année, les agents progressent dans leur carrière. Cela signifie qu'ils montent en grade ou en échelon, ce qui entraîne automatiquement une augmentation de leur salaire. C'est ce qu'on appelle le GVT (Glissement Vieillesse Technicité). Dans notre collectivité, plus de la moitié des agents ont plus de 50 ans. Beaucoup d'entre eux sont donc déjà à un niveau de rémunération élevé. Cela a un impact important sur la masse salariale, même en dehors de tous nouveaux recrutements.

2. La création des emplois pour les avancements de grade & la mise à jour des carrières.

La mise à jour des carrières des agents, intégrant les avancements de grade et les promotions internes, conduit la collectivité à envisager la création ou l'adaptation de certains emplois. En 2026, le conseil municipal devra procéder à la création de 35 emplois pour permettre à certains agents d'être promus.

Envoyé en préfecture le 26/05/2026

Reçu en préfecture le 26/05/2026

Publié le

ID : 971-219711256-20260522-1460-DE

Benoît
Levrault

LES DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT

Envoyé en préfecture le 26/05/2026
Reçu en préfecture le 26/05/2026
Publié le
ID : 971-219711256-20260522-1460-DE



18

3. Le versement du Complément Indemnitaire Annuel (CIA)

Chaque année, une part variable du régime indemnitaire, appelée CIA, est versée aux agents. Pour 2026, le montant de l'enveloppe prévue ne dépassera pas 150 000 euros.

4. Le Projet de mutualisation des services à vocation éducative

Depuis septembre 2025, le projet de mutualisation entre la commune et la Caisse des écoles (CDE) a entraîné le transfert, par voie de mutation, de 23 agents de la caisse des écoles vers la commune.

LES DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT



18

Objectif de maîtrise des dépenses de personnel en 2026

Envoyé en préfecture le 26/05/2026
Reçu en préfecture le 26/05/2026
Publié le
ID : 971-219711256-20260522-1460-DE



L'objectif fixé pour l'année 2026 en matière de dépenses de personnel est ambitieux : il s'agit de stabiliser le chapitre 012 à **un niveau inférieur à 22 millions d'euros**. Pour y parvenir, plusieurs mesures structurantes seront mises en œuvre. **Pour rappel, en 2025 les charges de personnels ont été stabilisées à 20,45 millions de €.**

En fonctionnement, les charges de personnel en 2025 représentaient environ **62,25%** des dépenses de fonctionnement (**20,42 millions de € / 32,8 millions €**).

Dans le projet de BP 2026, les charges de personnels sont prévues à **21,8 millions** et les dépenses de fonctionnement à **37,9 millions de €** en 2026. soit un poids des dépenses de personnel sur l'ensemble des dépenses de fonctionnement égal à **57,5%**.

Un contrôle rigoureux des recrutements externes opéré à la fin du dernier quadrimestre devra être poursuivi en 2026, afin de limiter les charges de personnel. Parallèlement, une réorganisation des effectifs visera à rationaliser les moyens humains alloués à chaque direction, en recherchant une meilleure adéquation entre les besoins des services et les ressources disponibles. La mise en œuvre de la gestion prévisionnelle des emplois et des compétences (GPEC) contribuera à l'atteinte de cet objectif.

LES DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT

18

Le recours à des contrats Parcours Emploi Compétences (PEC) concernera également cette année 2026, notamment, les personnels contractuels des écoles. Ces emplois sont des emplois aidés et donc pour partie subventionnés.

Dans le cadre de la poursuite de la politique de résorption de l'emploi précaire, 8 agents pourraient être mis en stage en 2026. Trois d'entre eux seraient mis en stage au premier semestre, les cinq autres au second semestre

Par ailleurs, 10 départs à la retraite sont attendus au cours de l'année 2026. Compte tenu de leur échelonnement sur l'ensemble de l'année, ces départs devraient permettre une diminution des dépenses de personnel de plus de **205 000 euros dès 2026**. En année pleine, c'est-à-dire à partir de 2027, l'économie budgétaire générée par ces départs est estimée à **457 000 euros**.

Une enveloppe dédiée au développement des compétences

Le développement des compétences sera un levier de motivation des agents et de performance administrative. Ainsi l'enveloppe proposée et dédiée à la politique de formation des agents est de **170 000 euros** pour l'année 2026.

Envoyé en préfecture le 26/05/2026
Reçu en préfecture le 26/05/2026
Publié le
ID : 971-219711256-20260522-1460-DE



LES DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT

Envoyé en préfecture le 26/05/2026

Reçu en préfecture le 26/05/2026

Publié le

ID : 971-219711256-20260522-1460-DE



	2020	2021	2022	2023	2024	2025	2026
Montant des traitements versés							
Titulaires	9 908 773	10 044 903	11 054 191	11 750 521	12 400 624	12 560 288	13 001 345
Détachés Etat	6 380	0	92 444	115 192	220 243	114 425	112 380
Stagiaires	628 279	401 111	879 434	571 966	528 966	183 916	308 295
Contractuels	1 324 530	1 237 208	1 110 121	943 707	511 988	788 749	1 180 549
Collaborateur de cabinet	0	35 038	45 301	0	0	95 539	64 132
Emplois aidés	32 405	45 106	73 118	63 918	465 060	304 549	230 403
Apprentis					20 002	51 250	50 972
Vacataires	4 456	34 646	99 451	187 425	167 484	73 971	323 987
Etudiant en stage						2 331	0
Heures supplémentaires	54 046	0	0	36 210	32 070	37 981	110 864
Charges patronales	3 891 319	3 981 012	4 518 139	4 722 184	4 739 889	5 075 023	5 879 299
Total traitement	15 850 188	15 779 024	17 872 200	18 391 123	19 086 326	19 288 025	21 262 226
Autres traitements versés							
Traitements (rappels)	717 069	862 973	495 510	382 305	518 053	281 608	231 609
Charges sociales (prévoyance) participation collectivité 10€	23 920	22 620	21 960	26 187	20 549	21 268	23 056
Charges sociales (santé MNT) participation collectivité 15€							
Charges sociales (chèques déjeuner) participation collectivité 50%	133 895	143 655	215 574	284 564	301 125	278 175	328 800
Total							
Traitements	12 617 436	12 656 191	13 837 110	14 031 622	14 832 419	14 494 610	15 614 536
Charges	3 915 239	4 124 290	4 734 018	5 005 710	5 061 563	5 374 466	6 231 155
Total général	16 532 675	16 780 481	18 571 128	19 037 332	19 893 982	19 869 076	21 845 691

LES DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT

18

Objet/Année	2020	2021	2022	2023	2024	2025	2026
Traitement indiciaire	7 446 335	7 501 332	8 290 118	8 638 440	8 855 127	7 577 875	9 390 907
Traitement indiciaire 40%	2 978 534	3 000 533	3 316 047	3 455 376	3 542 051	3 031 150	3 756 363
NBI	57 535	60 034	65 395	71 515	69 033	68 227	75 500
NBI 40%	23 014	24 014	26 158	28 606	27 613	27 291	30 200
SFT	56 686	51 597	61 596	54 450	58 875	53 136	58 052
Heures supplémentaires	54 046	35 135	87 442	23 640	32 070	37 099	110 864
Régime indemnitaire (IFSE)	1 270 030	1 700 444	1 803 265	1 741 929	1 882 626	1 744 016	1 999 669
Régime indemnitaire (CIA)			150 000	150 000	150 000	150 000	150 000

Envoyé en préfecture le 26/05/2026

Reçu en préfecture le 26/05/2026

Publié le

ID : 971-219711256-20260522-1460-DE

Berger
Levrault

Envoyé en préfecture le 26/05/2026
Reçu en préfecture le 26/05/2026
Publié le
ID : 971-219711256-20260522-1460-DE

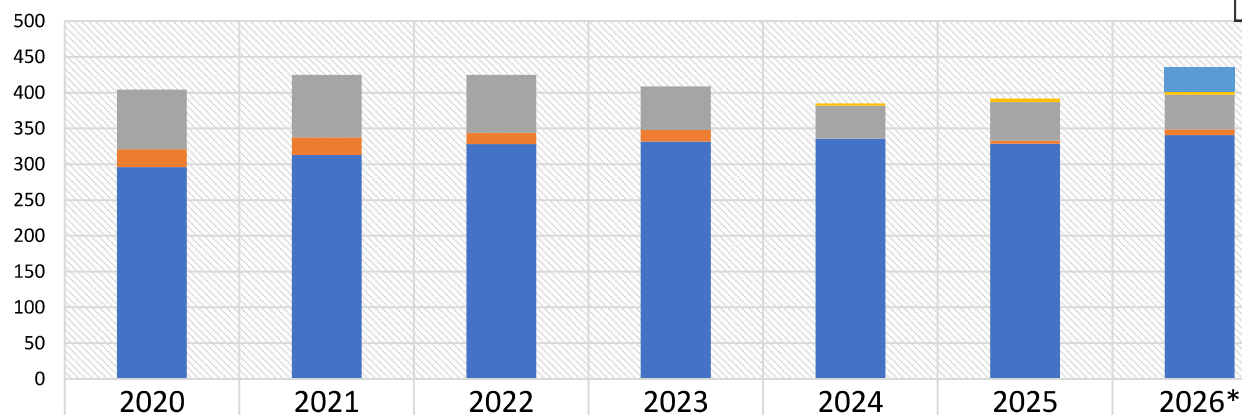
LES DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT



18

EVOLUTION DES EFFECTIFS PHYSIQUE DEPUIS 2020

Répartition des effectifs



Vacataire							34
Apprenti	0	0	0	0	3	5	4
Contractuel	83	87	81	61	46	54	48
Stagiaire	25	25	16	16	0	4	8
Titulaire	296	313	328	332	336	329	341

Envoyé en préfecture le 26/05/2026

Reçu en préfecture le 26/05/2026

Publié le

ID : 971-219711256-20260522-1460-DE

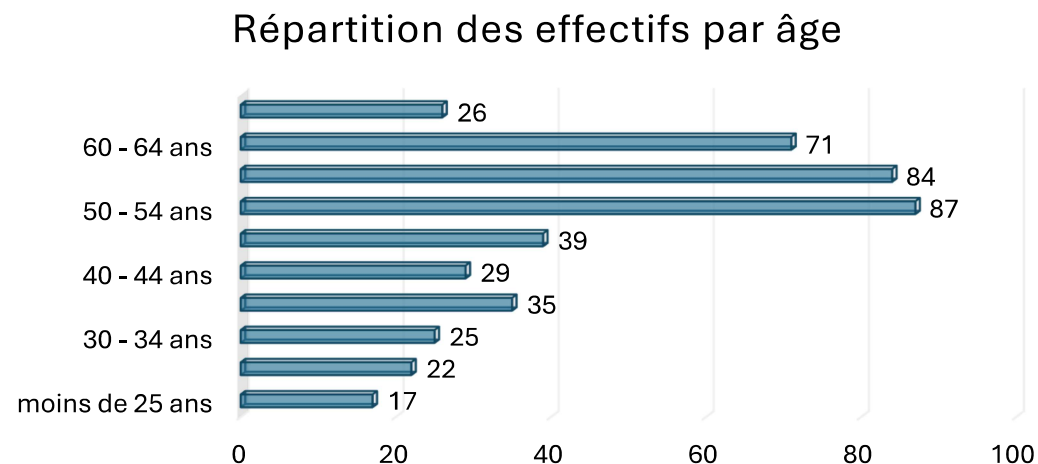
Berger
Levrault

LES DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT



20

Les dépenses de personnel



Envoyé en préfecture le 26/05/2026
Reçu en préfecture le 26/05/2026
Publié le
ID : 971-219711256-20260522-1460-DE



La tranche d'âge la plus représentée est celle des 50 à 54 ans. **Plus de 61% des personnels ont plus de 50 ans.** La pyramide des âges est une représentation de la répartition des agents par tranche d'âge. Elle permet de repérer l'équilibre des générations au sein des effectifs de la collectivité, d'anticiper les évolutions, et de prévoir des plans d'action en cas de déséquilibre

LA DETTE

24

Au 01 janvier 2026 l'encours de dette s'élève à **9 684 972,50 €**.

L'annuité en capital s'élève à **1 251 866,92 €** et **391 996,34 €** d'intérêts

Compte tenu de la situation budgétaire de la ville, il n'est pas conseillé de recourir à l'emprunt pour 2026.

Envoyé en préfecture le 26/05/2026
Reçu en préfecture le 26/05/2026
Publié le
ID : 971-219711256-20260522-1460-DE

Bersier
Levrault

LA DETTE

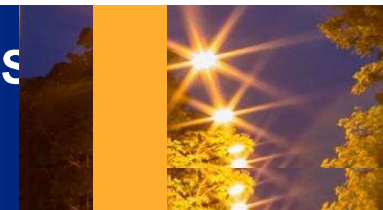
Envoyé en préfecture le 26/05/2026
 Reçu en préfecture le 26/05/2026
 Publié le
 ID : 971-219711256-20260522-1460-DE



26

COMMUNE DE SAINT-FRANCOIS ECHEANCIER PAR PRETEUR 2026								Montants						
Numéro du Contrat	Objet de la dette	Date de Réalisation	Date de 1ère échéance	Date de dernière échéance	Durée Initiale	Organisme Prêteur	Périodicité	Montant Initial	Dette en capital au 01/01/2026 (Exclu)	Annuité	Capital	Intérêts	Dette en capital au 31/12/2026	ICNE 2026
LT090162	PROGRAMME D'INVESTISSEMENT 2009	22/05/2009	15/07/2010	15/07/2029	20 ans	BANQUE DE FINANCEMENT ET DE TRESORERIE	Annuelle	2 400 000,00	480 000,00	129 696,00	120 000,00	9 696,00	360 000,00	3 386,96
2011.02.003	ACQUISITION DES ACTIFS DE L'ANCIEN HÔTEL KALEDA	15/09/2011	01/02/2013	01/02/2039	27 ans	BPCE INTERNATIONAL ET OUTRE-MER	Annuelle	8 000 000,00	4 148 148,10	451 110,37	296 296,30	154 814,07	3 851 851,80	104 065,05
5103857	REHABILITATION DECHARGE DE DESVARIEUX	04/01/2016	01/01/2017	01/01/2036	20 ans	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	Annuelle	1 367 588,00	821 006,96	93 717,16	60 876,88	32 840,28	760 130,08	30 405,20
00027685144	TRAVAUX D'INFRASTRUCTURES	06/05/2011	10/05/2012	10/05/2031	20 ans	CREDIT AGRICOLE MUTUEL	Annuelle	2 500 000,00	750 000,00	154 925,00	125 000,00	29 925,00	625 000,00	16 123,97
00029635320	AUTRES INFRASTRUCTURES	21/11/2011	30/11/2012	30/11/2031	20 ans	CREDIT AGRICOLE MUTUEL	Annuelle	2 000 000,00	801 656,87	156 428,34	118 750,47	37 677,87	682 906,40	2 813,95
00030293100	TRAVAUX D'INFRASTRUCTURES 2012	15/05/2012	30/05/2013	30/05/2032	20 ans	CREDIT AGRICOLE MUTUEL	Annuelle	2 000 000,00	968 948,97	172 956,24	115 788,25	57 167,99	853 160,72	29 788,16
CO9635	Tirage sur le Contrat Cadre N° 2017-01	31/07/2018	31/07/2018	31/07/2038	20 ans 3 mois	CREDIT AGRICOLE MUTUEL	Trimestrielle	850 000,00	541 875,00	55 189,41	42 500,00	12 689,41	499 375,00	2 046,88
10000003442	PROGRAMME D'INVESTISSEMENT 2013	27/03/2013	30/03/2014	30/03/2028	15 ans	CREDIT AGRICOLE MUTUEL	Annuelle	3 000 000,00	784 785,07	287 855,87	249 087,49	38 768,38	535 697,58	20 083,23
10000008123	TRAVAUX D'INFRASTRUCTURES	20/12/2013	30/12/2014	30/12/2028	15 ans	CREDIT AGRICOLE MUTUEL	Annuelle	1 500 000,00	388 551,53	141 984,87	123 567,53	18 417,34	264 984,00	68,82
								23 617 588,00	9 684 972,50	1 643 863,26	1 251 866,92	391 996,34	8 433 105,58	208 782,22

DES ORIENTATIONS BUDGETAIRES ARTICULEES AUTOUR DE PROJETS D'INVESTISSEMENT STRUCTURANTS



Un certain nombre de projets issus du contrat PEYI signé avec le conseil départemental constituent une partie des crédits d'investissement qui seront mobilisés en 2026.

- **Réalisation d'une étude pour la mise en œuvre du plan de circulation de la ville** : cout global 39 000 € reste à charge communal : **7 800 €**. (financement CARL 5% et Département 75%)
- **Réfection de certaines voiries et finalisation du programme de réfection 2025** : cout global 792 108 € reste à charge communal : **159 213 €**. (financement DETR et Département)
- **Travaux de Réhabilitation du stade François Xavier DURIMEL (Etudes)** : coût global 45 000 € reste à charge communal : **9 000 €**
- **Aquaponie dans les écoles (RAR)** : 90 313 € reste à charge communal : **22 580 €**
- **Maitrise d'œuvre de l'opération Rénovation des foyers socio-éducatifs** : 50 000 €

Le Département accompagne également la ville en maitrise d'ouvrage déléguée sur les projets suivants :

- **Travaux de sécurisation de la gare maritime** : coût global **250 000 €**
- **Réfection des routes communales** : coût global **1 200 000 €**
- **Mise à niveau du Port Multimodal** : coût global **1 410 000€**
- **Rénovation de la piste de l'aérodrome (enrobé et clôture)** : coût global **1 000 000€**
- **Réfection du Chemin des Donneuses d'Eau** : coût global **1 980 000€**

Envoyé en préfecture le 26/05/2026
Reçu en préfecture le 26/05/2026
Publié le
ID : 971-219711256-20260522-1460-DE

En dehors des projets inscrits dans le contrat PEYI, d'autres projets devront être lancés et pris en compte dans le budget 2026 quand bien même qu'il s'agit de projets dont la réalisation s'étalera sur les deux ou trois prochaines années mais dont le commencement est constaté en 2026 voire en 2027.



DES ORIENTATIONS BUDGETAIRES ARTICULEES AUTOUR DE PROJETS D'INVESTISSEMENT STRUCTURANTS

Envoyé en préfecture le 26/05/2026

Reçu en préfecture le 26/05/2026

Publié le

ID : 971-219711256-20260522-1460-DE

Berser
Levraut

- **L'Acquisition de matériels informatiques dans le cadre du projet "TERRITOIRE NUMERIQUE DES ECOLES"** TNED pour un montant total de **178 866 €** financée par la Banque des Territoires à 70% et la CARL à 15%.
- **Les travaux d'amélioration des dessertes d'exploitation agricoles et des sites d'agro transformation pour la ville de Saint-François** destinés à permettre de meilleures conditions d'accès aux surfaces agricoles à hauteur de **1 482 365 €** financés à 80% par le FEADER mesure 21-27.
- **La Mise aux normes de la Cuisine Centrale 366 000 €** financée à 80% par le FSIL (Caisse des Ecoles qui fait les travaux).
- **Les démarches administratives et réglementaires et la Fourniture, Pose et entretien de barrages Anti-sargasses** : Cette action fondamentale pour limiter les échouages d'algues sargasse sur le littoral saint-franciscain dont le coût est évalué à **1 100 000 €HT**, a fait l'objet d'un plan de financement (FEI, DETR, Fonds Verts, FEDER) ramenant le reste à charge communal à 0.
- **Le projet BESTLIFE2030** qui vise la restauration écologique du littoral de Saint-François à travers la mise en place d'une pépinière naturelle d'espèces végétales sur la plage des Raisins Clairs et création d'îlots fraîcheurs. Montant total de l'opération **98 440 €** financée à 95% par l'UICN (Union Internationale de Conservation de la Nature).
- **Projet "fourniture, la mise en œuvre et la maintenance d'une solution logicielle de gestion scolaire, périscolaire et extrascolaire"**, financement CAF à hauteur de 27 148,00 € (80%)

DES ORIENTATIONS BUDGETAIRES ARTICULEES AUTOUR DE PROJETS D'INVESTISSEMENT STRUCTURANTS

Envoyé en préfecture le 26/05/2026
Reçu en préfecture le 26/05/2026
Publié le
ID : 971-219711256-20260522-1460-DE



- **La remise en service du système de vidéoprotection et extension des caméras** : C'est une opération d'envergure qui a pour effet de renforcer les actions de sécurité menées par les forces de l'ordre sur le territoire. Une première phase sera réalisée en 2026 pour un montant de **453 000 €**. Le coût global de l'opération est de 1 110 418 €. **Le déploiement de ce projet dépend de la remise en état du Centre de Supervision initialement prévu au bâtiment Hôtel de Police.**
- **Les Travaux de rénovation et extension du bâtiment hôtel de Police** : Le CSU devant être rénové pour permettre le déploiement de l'opération vidéoprotection, le bâtiment sera réhabilité en 3 phases dont 2 réalisées en 2026 pour un montant total de 243 000 € avec des financements DETR. Montant Total du projet --> 634 461,71 €.
- **Les Travaux de conservation sécurisation clos et couvert des Ecoles** (rénovation de 4 toitures et sentier d'évacuation Raisins-Clairs : Coût total 230 000,00 € avec des financements DETR et FIPD.
- **Des prestations d'études dans le cadre de l'Opération Grand Site de la Pointe des Châteaux** : Coût total de l'opération 135 000€ avec financements CARL, Région, banque des territoires, DEAL, département. 85 000 euros d'études équivalent à la tranche ferme du marché seront réalisés en 2026.
- **L'Installation de vestiaires modulaires et travaux afférents** : coût total de l'opération 190 000€ avec financement CARL.

LA POURSUITE ET LE RENFORCEMENT DE LA STRUCTURATION DE LA FONCTION ACHATS QUI CONCOURT A UNE MEILLEURE RATIONALISATION DES DEPENSES

Les résultats de la fonction achat se concrétise avec la création de la Direction de la Commande Publique et de la Stratégie Achat en 2025.

Au titre des crédits de fonctionnement :

- ✓ Marché de collecte et transport des algues sargasses échouées sur le littoral de Saint-François (nouveau marché - Estimation prévisionnelle 2026 : **1 000 000€**)
- ✓ Marché de Travaux de réfection, entretien et divers des infrastructures communales de la Ville de Saint-François : **620 000€**
- ✓ Marché d'entretien, de fauchage et d'égavage : **490 000€ (en cours)**
- ✓ Marché de fourniture de titres restaurant : **825 000€ (en cours)**
- ✓ Marché de prestation de services d'assurance : **270 000€ (en cours et à relancer avant le mois de juin 2026)**
- ✓ Marché de prestation d'une solution de gestion des présences : **61 000€ dont 28 000€ en Investissement (dispositif de pointage)**
- ✓ Marché relatif à l'élaboration des cartes d'évolution du trait de côte dans le cadre de la loi climat et résilience : **89 000 € (en cours)**
- ✓ Marché de prestations foncières et révision du PLU : **52 000€ (non lancé)**
- ✓ Marché de Fourniture de carburants au moyen de cartes accréditives et prestations annexes : **100 000 € (en cours)**
- ✓ Marché de fourniture de produits et matériels d'entretien : **70 000 € - Marché de fourniture EPI : 50 000€ (en cours et à lancer)**
- ✓ Marché de location de véhicules et engins de longue durée : **180 000 € (à relancer)**
- ✓ Marché de location de copieurs : **150 000 € (à relancer)**
- ✓ Marché de Fourniture d'articles de quincaillerie : **110 000 € (à lancer)**
- ✓ Marché de Fourniture de bureau : **40 000 € (à lancer)**
- ✓ Marché de Prestation de transports scolaires : **30 000 € (à lancer)**
- ✓ Marché Assistance passation des marchés publics et prestations juridiques : **110 000,00€ (à lancer)**
- ✓ Marché de Maitrise d'œuvre courante pour les travaux bâtiments et infrastructures : **200 000,00€ (à lancer fonctionnement/investissement)**
- ✓ Marchés opérationnels via la centrale d'achat CANUT pour la révision des prestations téléphoniques et réseaux + logiciels : **255 000€ (en cours)**

Envoyé en préfecture le 26/05/2026
Reçu en préfecture le 26/05/2026
Publié le
ID : 971-219711256-20260522-1460-DE



LA POURSUITE ET LE RENFORCEMENT DE LA STRUCTURATION DE LA FONCTION ACHATS QUI CONCOURT A UNE MEILLEURE RATIONALISATION DES DEPENSES

Au titre des crédits d'investissement :

- ✓ Marché acquisition d'un camion nacelle à conduire avec permis B : **120 000 € (attribué en cours)**
- ✓ Marché de prévention et de sécurité civile : **130 000 € (dont une part en fonctionnement)**
- ✓ Marché de Maitrise d'œuvre + travaux d'aménagement de citernes tampon pour les bâtiments de la ville : **60 000 € (en cours avec financement)**
- ✓ Marché de travaux d'installation de climatisation : **65 000 € (à lancer)**
- ✓ Marché de fourniture de matériels informatiques : **150 000 € (à lancer avec financement)**
- ✓ Marché de mobiliers administratifs et divers : **60 000 € (à lancer)**
- ✓ Marché public relatif à la fourniture, la mise en œuvre et la maintenance d'une solution logicielle de gestion scolaire, périscolaire et extrascolaire : **62 000€ dont 53 000€ en investissement et 8650€ en fonctionnement**

Envoyé en préfecture le 26/05/2026

Reçu en préfecture le 26/05/2026

Publié le

ID : 971-219711256-20260522-1460-DE

Berger
Levrault

Considérés en termes budgétaire de **GROSSES REPARATIONS ET TRAVAUX DE SECURISATION** :

- **Des Travaux de démolition reconstruction du mur de clôture du stade de Zevallos : coût total de l'opération 150 000€** (Études sols et géotechniques + SPS + Bureau de contrôle + Maitrise d'œuvre 20 000.00€ HT et travaux 130 000.00 € HT, sous réserve modification clôture Tennis club et clôture golf FDC CARL)
- **Des Travaux de démolition et de désamiantage des ouvrages sinistrés suite à l'incendie de la Marina** : Il est nécessaire de démolir et d'évacuer les déchets avec la présence d'amiante sur site. Coût total de l'opération : **70 000.00€ HT.**
- **Des Interventions urgentes sur les infrastructures VRD** dans le cadre du marché Travaux de réfection, entretien et divers des infrastructures communales de la Ville de Saint-François pour un montant total de **200 000.00 € HT.**

PROSPECTIVE BUDGETAIRE 2022 à 2025

Envoyé en préfecture le 26/05/2026

Reçu en préfecture le 26/05/2026

Publié le



ID : 971-219711256-20260522-1460-DE

Dépenses de fonctionnement									
LIBELLE	BP 2022 + DM	CA 2022	BP 2023 + DM	CA 2023	BP 2024	CA 2024 (CRC)	BP 2025 (CRC-D)	CA 2025 (sedit se)	BP 2026
014 Atténuations de produits	2 128 936,00	2 128 935,66	2 288 873,00	2 128 165,64	2 300 000,00	2 128 618,00	2 300 000,00	2 155 023,51	2 155 618,00
011 Charges à caractère général	5 323 125,33	3 609 838,13	7 091 361,00	4 567 454,68	6 321 657,18	4 309 927,24	6 564 115,82	5 594 889,98	6 644 474,48
012 Charges de personnel	18 837 952,41	18 718 986,81	19 884 947,00	19 770 829,51	19 926 052,00	19 590 593,98	20 427 000,00	20 426 991,70	21 800 000,00
65 Autres charges de gestion courante	4 921 977,57	2 417 702,57	4 985 542,00	2 656 099,67	4 977 423,19	4 547 120,37	3 472 843,91	3 023 133,90	4 047 910,16
66 Charges financières	416 472,75	385 361,01	487 116,00	367 881,55	446 211,57	528 034,21	437 089,09	437 089,89	420 867,00
67 Charges exceptionnelles	1 208 560,85	536 739,59	0,00	0,00		1 418 359,41	951 417,00	1 380,00	951 417,00
68 Dotations et provisions	1 438 428,62	1 438 428,62	0,00	0,00	330 534,99	1 190 000,00	900 000,00	900 000,00	1 085 000,00
Ecritures d'ordre cession et dotations		4 459 531,38	394 003,00	394 002,66	400 000,00	326 030,19	317 327,00	317 326,92	372 322,75
Total des dépenses de fonctionnement	34 275 453,53	33 695 523,77	35 131 842,00	29 816 777,97	34 701 878,93	34 038 689,40	35 369 792,82	32 855 835,90	37 478 209,39
Déficit reporté		422 332,52	523 579,00	523 579,14					
Virement à section investissement							2 548 559,52		4 750 855,77
RAR		3 703 228,19		664 253,03		493 266,62			448 496,15
Total avec reprise du déficit	34 275 453,53	37 821 084,48	35 655 421,00	31 004 610,14	34 701 878,93	34 531 956,02	37 918 352,34	32 855 835,90	42 677 561,31
Recettes de fonctionnement									
013 Atténuations de charges	170 573,00	242 576,50	213 000,00	297 697,30	300 000,00	283 160,55	300 372,42	286 295,00	285 000,00
70 Produits services, domaine et ventes	1 898 251,06	1 232 295,40	1 198 939,00	1 674 061,96	1 500 000,00	1 617 044,04	1 514 046,00	1 416 260,49	1 376 000,00
73 Impôts et taxes	21 266 280,62	23 347 216,02	24 320 762,00	24 343 511,86	24 260 000,00	25 405 747,20	25 815 132,00	25 147 100,77	26 338 515,00
74 Dotations et participations	4 831 140,00	4 670 943,85	6 426 033,00	4 812 233,41	6 542 962,37	7 147 617,38	6 087 281,00	6 495 626,15	6 539 230,00
75 Autres produits de gestion courante	1 048 665,87	72 197,45	72 000,00	171 378,03	200 000,00	216 349,21	130 723,20	510 861,28	274 610,14
76 Produits financiers						168,29		141,39	
77 Produits exceptionnels (cession)	40 926,56	4 029 041,93		4,59	0,00		111 094,00	206 233,97	183 049,00
78 Reprise sur amortissement et provision						1 418 359,41	951 417,00		1 910 306,00
Total des recettes de fonctionnement	29 255 837,11	33 594 277,15	32 230 734,00	31 298 887,15	32 802 962,37	36 088 446,08	34 910 065,62	34 062 519,05	36 906 710,14
Excédent reporté					2 168 566,67	958 530,04	3 008 286,72	3 008 286,72	3 602 992,78
RAR				1 965 413,50		342 762,62			2 167 858,39
Total avec RAR		33 594 277,15	32 230 734,00	33 264 300,65	34 971 529,04	37 389 738,74	37 918 352,34	37 070 805,77	42 677 561,31
Dépenses d'investissement									
20 Immobilisations incorporelles	51 539,38	-	92 977,48	58 546,60	162 099,58	12 092,33	147 889,18	44 852,67	50 500,00
21 Immobilisations corporelles (hors opé)	642 092,34	311 224,98	617 741,24	494 189,22	1 355 431,84	389 443,17	1 437 979,40	1 815 419,72	4 525 203,10
23 Immobilisations en cours (hors opé)	130 000,00	46 709,25	5 308 033,98	138 402,67	446 634,12	866 224,35	2 917 476,49	1 561 674,16	792 560,59
16 Emprunts et dettes assimilées	2 393 757,00	2 215 381,58	1 668 973,00	1 668 972,57	1 194 364,41	1 194 364,41	1 220 426,15	1 220 426,14	1 251 867,00
Opérations d'équipement	7 903 075,22	293 837,90		366 963,13	5 553 296,44		3 494 482,75		552 853,00
27 Autre	219 280,00		303 384,51	267 000,00			5 880,00		171 169,96
40 Amortissement subv reçues							111 094,00	111 091,94	23 008,00
Total des dépenses d'investissement	11 339 743,94	2 867 153,71	7 991 110,21	2 994 074,13	8 711 826,39	2 462 124,26	9 335 227,97	0,00	7 367 161,65
Besoin de financement		2 193 826,93		0,00		0,00		0,00	57 037,09
RAR		1 204 732,02		3 870 481,00		2 857 573,93			2 842 893,89
Total des dépenses d'investissement	11 339 743,94	6 265 712,66	7 991 110,21	6 864 555,13	8 711 826,39	5 319 698,19	9 335 227,97	4 642 372,69	10 267 092,63
Recettes d'investissement									
13 Subventions	5 268 139,75	343 794,08	4 603 403,00	609 162,91	5 174 912,22	1 369 736,55	3 625 531,96	1 110 837,34	1 774 629,00
10 Dotations + taxe aménagement	931 746,93	2 357 428,84	630 000,00	714 813,81	390 077,59	1 014 058,33	531 373,66	608 678,83	676 893,00
024 Produits des cessions d'immobilisati	4 022 610,00		182 204,00		182 204,00		182 204,00	0,00	84 044,00
027 Autres créances	254 804,59	254 804,59			331 328,68		0,00	529 351,83	0,00
040 Dotations aux amortissements	436 921,38		394 002,00	394 002,66	400 000,00	326 030,19	317 326,21	317 326,92	372 922,75
Ecritures d'ordre cession et dotations		4 459 531,38				871 704,45			309 510,59
Total des recettes d'investissement	10 914 222,65	7 415 558,89	5 809 609,00	1 850 323,84	6 478 522,49	3 581 529,52	4 656 435,83	2 566 194,92	3 217 999,34
001 Solde d'exécution reporté (y compris 021)			2 354 578,00	2 354 577,91	2 422 641,99	1 010 827,36	2 130 232,62		4 750 855,77
Virement de section fonctionnement							2 548 559,52		
RAR				1 344 168,89		2 132 375,92	0,00		2 298 237,52
Total des recettes d'investissement	10 914 222,65	7 415 558,89	8 164 187,00	5 349 070,44	8 901 164,48	6 724 732,80	9 335 227,97	2 566 194,92	10 267 092,63

POURCENTAGE D'EVOLUTION ENTRE LE BP 2025 ET LE PROJET DE BP 2026



30

Tendance globale :

- Recettes réelles de fonctionnement : **2025** : 33 662 173 € €, **2026** : 34 711 404 € soit une **augmentation de + 3,1 %**
- Dépenses réelles de fonctionnement : **2025** : 33 146 458 € € ; **2026** : 33 846 851 soit une **augmentation de +2,1 %**
- **Calcul de la capacité d'autofinancement prévisionnelle 2026 (brute et nette)**

(Résultat fonctionnement + Dotation aux amortissements - Reprise/amortissements et provisions - produit des cessions).

La CAF brute 2026 = + 2 536 776 €

Envoyé en préfecture le 26/05/2026
Reçu en préfecture le 26/05/2026
Publié le
ID : 971-219711256-20260522-1460-DE

Benoit
Levraut

La CAF nette 2026 (caf brute – remboursement du capital de la dette) = **+ 1 284 909 €**

Une capacité d'autofinancement positive signifie que la ville peut financer une partie de ses investissements sans recourir à l'emprunt, la commune peut dégager de l'épargne et renforcer sa trésorerie.

LES BUDGETS ANNEXES SPIC

31

Concernant les budgets annexes, la même démarche de retour à l'équilibre doit être mise en place, tant sur les charges courantes et de personnel que sur l'optimisation des recettes, afin de dégager de la capacité d'autofinancement pour les investissements.

- Le golf
- Le port de plaisance
- L'aérodrome
-

Envoyé en préfecture le 26/05/2026

Reçu en préfecture le 26/05/2026

Publié le

ID : 971-219711256-20260522-1460-DE



LA PROSPECTIVE FINANCIERE POUR LE SPIC GOLF

Envoyé en préfecture le 26/05/2026

Reçu en préfecture le 26/05/2026

Publié le

ID : 971-219711256-20260522-1460-DE



Dépenses de fonctionnement					
LIBELLE	BP 2024	CA 2024	BP 2025 (CRC+DM)	CA 2025	BP 2026
14 Atténuations de produits	0,00	0,00	2 518 210,80	0,00	0,00
11 Charges à caractère général	0,00	0,00	371 000,00	209 861,81	731 057,00
12 Charges de personnel	0,00	0,00	800 000,00	747 487,34	750 000,00
65 Autres charges de gestion courante	0,00	0,00	5 008,00	5 100,00	5 100,00
66 Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
67 Charges exceptionnelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
68 Dotations et provisions	0,00	0,00	86 967,00	86 966,35	84 404,66
Ecritures d'ordre cession et dotations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses de fonctionnement	0,00	0,00	3 781 185,80	1 049 416,10	1 570 561,66
Déficit reporté					2518210,8
Virement à section investissement	0,00		0,00		0,00
RAR	0	0,00		1 051,39	
Total avec reprise du déficit	0,00	0,00	3 781 185,80	1 050 468,09	4 088 772,46
Recettes de fonctionnement					
13 Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70 Produits services, domaine et ventes	49 200,00	0,00	500 000,00	641 392,53	712 000,00
73 Impôts et taxes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74 Dotations et participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75 Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00	10 036,69	1 248,00
76 Produits financiers	0	0,00	0	0	0
77 Produits exceptionnels (cession)	0	0,00	0,00	0,00	1 300,00
78 Reprise sur amortissement et provisi	0	0,00	0,00		0,00
Total des recettes de fonctionnement	49 200,00	0,00	500 000,00	651 429,22	714 548,00
Excédent reporté	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RAR	0	0,00		0	
Total avec RAR	49 200,00	0,00	500 000,00	651 429,22	714 548,00
Dépenses d'investissement					
20 Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21 Immobilisations corporelles (hors op	15 000,00	0,00	42 000,00	36 913,61	0,00
23 Immobilisations en cours (hors opéra	0,00	0,00	0,00	0,00	22 500,00
16 Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations d'équipement	0,00		0,00		0,00
27 Autre			0		0,00
40 Amortissement subv reçues			0	0,00	0,00
Total des dépenses d'investissement	15 000,00	0,00	42 000,00	36 913,61	22 500,00
Déficit reporté		0,00		0	1 377 821,56
RAR		0,00			
Total des dépenses d'investissement	15 000,00	0,00	42 000,00	36 913,61	1 400 321,56
Recettes d'investissement					
13 Subventions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10 Dotations + taxe aménagement	0,00	0,00	5 283,26	5 283,26	6 055,00
24 Produits des cessions d'immobilisati	0,00	0,00	0,00	0	0,00
27 Autres créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
40 Dotations aux amortissements	0,00	0,00	86 966,05	86 966,35	84 404,66
Ecritures d'ordre cession et dotations					0,00
Total des recettes d'investissement	0,00	0,00	92 249,31	92 249,61	90 459,66
Solde d'exécution reporté	0,00			0,00	0,00
Virement de section fonctionnement	0,00		0,00		0,00
RAR			0,00		0
Total des recettes d'investissement	0,00	0,00	92 249,31	92 249,61	90 459,66

31

31

LA PROSPECTIVE FINANCIERE DU PORT DE PLAISANCE

Envoyé en préfecture le 26/05/2026

Reçu en préfecture le 26/05/2026

Publié le

ID : 971-219711256-20260522-1460-DE



Dépenses de fonctionnement					
LIBELLE	BP 2024	CA 2024	BP 2025 (CRC+DM)	CA 2025	BP 2026
14 Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
11 Charges à caractère général	84 871,20	44 256,71	71 399,69	62 711,75	162 857,66
12 Charges de personnel	395 738,66	390 656,49	250 000,00	250 000,00	270 000,00
65 Autres charges de gestion courante	8 661,23	1 162,04	6 200,00	1 192,42	2 724,00
66 Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
67 Charges exceptionnelles	1 000,00	0,00	0,00	284,00	1 000,00
68 Dotations et provisions	0,00	0,00	11 837,00	11 836,84	15 044,99
Ecritures d'ordre cession et dotations	12 210,00	11 666,65	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses de fonctionnement	502 481,09	447 741,89	339 436,69	326 025,01	451 626,65
Déficit reporté					
Virement à section investissement	22 646,45		200 000,00		201 673,38
RAR		28 609,72		8 349,67	
Total avec reprise du déficit	525 127,54	476 351,61	539 436,69	334 374,68	653 300,03
Recettes de fonctionnement					
13 Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70 Produits services, domaine et ventes	350 000,00	406 401,79	345 000,00	379 347,94	378 300,00
73 Impôts et taxes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74 Dotations et participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75 Autres produits de gestion courante	6 404,79	0,00	0,00	369,32	976,00
76 Produits financiers	0	0,00	0	0	0
77 Produits exceptionnels (cession)	0	0,00	0,00	0,00	0,00
78 Reprise sur amortissement et provisi	0	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes de fonctionnement	356 404,79	406 401,79	345 000,00	379 717,26	379 276,00
Excédent reporté	275 776,79	275 776,79	234 436,69	234 436,69	274 024,03
RAR	0	17 313,55		0	
Total avec RAR	632 181,58	693 492,13	579 436,69	614 153,95	653 300,03
Dépenses d'investissement					
20 Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21 Immobilisations corporelles (hors op	27 170,00	730,00	240 087,20	51 473,00	230 000,00
23 Immobilisations en cours (hors opéra	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16 Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations d'équipement	0,00		0,00		0,00
27 Autre			0		0,00
40 Amortissement subv reçues			0	0,00	0,00
Total des dépenses d'investissement	27 170,00	730,00	240 087,20	51 473,00	230 000,00
Déficit reporté		0,00		0	11 266,28
RAR		20 636,24		2 838,63	
Total des dépenses d'investissement	27 170,00	21 366,24	240 087,20	54 311,63	241 266,28
Recettes d'investissement					
13 Subventions	0,00	0,00	0,00	0,00	2 000,00
10 Dotations + taxe aménagement	5 411,39	0,00	0,00	119,75	8 443,00
24 Produits des cessions d'immobilisati	0,00	0,00	0,00	0	0,00
27 Autres créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0
40 Dotations aux amortissements	12 210,00	11 666,65	11 837,00	11 836,84	15 044,99
Ecritures d'ordre cession et dotations					14 104,91
Total des recettes d'investissement	17 621,39	11 666,65	11 837,00	11 956,59	39 592,90
Solde d'exécution reporté	17 313,55		28 250,20	28 250,20	0,00
Virement de section fonctionnement	22 646,45		200 000,00		201 673,38
RAR			0,00		0
Total des recettes d'investissement	57 581,39	11 666,65	240 087,20	40 206,79	241 266,28

LA PROSPECTIVE FINANCIERE AERODROME

Envoyé en préfecture le 26/05/2026

Reçu en préfecture le 26/05/2026

Publié le

ID : 971-219711256-20260522-1460-DE

Berser
Levrault

		Dépenses de fonctionnement				
	LIBELLE	BP 2024	CA 2024	BP 2025 (CRC-DH)	CA 2025	BP 2026
14	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
11	Charges à caractère général	5 000,00	1 273,90	72 532,75	51 951,88	93 716,40
12	Charges de personnel	48 000,00	47 873,63	48 000,00	48 000,00	50 000,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
68	Dotations et provisions	0,00	0,00	47 720,00	47 719,48	4 175,62
	Ecritures d'ordre cession et dotations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses de fonctionnement	53 000,00	49 147,53	168 252,75	147 671,36	147 892,02
	Déficit reporté					
	Virement à section investissement	15 000,00		999,00		2 000,00
	RAR	0	7 901,04		1051,99	
	Total avec reprise du déficit	68 000,00	57 048,57	169 251,75	148 723,35	149 892,02
		Recettes de fonctionnement				
13	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Produits services, domaine et ventes	49 200,00	44 277,60	189 598,69	188 811,32	90 598,00
73	Impôts et taxes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
76	Produits financiers	0	0,00	0	0	0
77	Produits exceptionnels (cession)	0	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprise sur amortissement et provist	0	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes de fonctionnement	49 200,00	44 277,60	189 598,69	188 811,32	90 598,00
	Excédent reporté	24 022,99	24 022,99	19 153,06	19 153,06	59 294,02
	RAR	0	107 691,69		0	
	Total avec RAR	73 222,99	175 992,28	208 751,75	207 964,38	149 892,02
		Dépenses d'investissement				
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (hors op	15 000,00	0,00	999,00	999,00	2 000,00
23	Immobilisations en cours (hors opéra	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Opérations d'équipement	0,00		0,00		0,00
27	Autre			0		0,00
40	Amortissement subv reçues			0	0,00	0,00
	Total des dépenses d'investissement	15 000,00	0,00	999,00	999,00	2 000,00
	Déficit reporté		0,00		0	999,00
	RAR		999,00			
	Total des dépenses d'investissement	15 000,00	999,00	999,00	999,00	2 999,00
		Recettes d'investissement				
13	Subventions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations + taxe aménagement	0,00	0,00	0,00	0,00	999,00
24	Produits des cessions d'immobilisati	0,00	0,00	0,00	0	0,00
27	Autres créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
40	Dotations aux amortissements	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Ecritures d'ordre cession et dotations					0,00
	Total des recettes d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	999,00
	Solde d'exécution reporté	0,00			0,00	0,00
	Virement de section fonctionnement	15 000,00		999,00		2 000,00
	RAR			0,00		0
	Total des recettes d'investissement	15 000,00	0,00	999,00	0,00	2 999,00

CONCLUSION

Envoyé en préfecture le 26/05/2026
Reçu en préfecture le 26/05/2026
Publié le
ID : 971-219711256-20260522-1460-DE



35

Les orientations budgétaires proposées sont dictées par une exigence de bâtir un budget réaliste et sincère, qui nous a conduits à y inscrire des projets dont les dépenses sont couvertes par des recettes certaines voire notifiées.

Le budget primitif 2026 affiche un montant de **52,9 millions de €** à raison de **42,7 millions de € sur la section de fonctionnement** et de **10,2 millions de € sur la section d'investissement**. Il prévoit une amélioration de la capacité d'autofinancement nette de la ville et laisse augurer une politique d'investissement plus dynamique que les années antérieures.

Au moment de la rédaction de ce rapport d'orientation budgétaire, le résultat agrégé des budgets de la ville (budget global et les budgets annexes) affiche un excédent de **1,7 millions de €**. Ce chiffre devra être confirmé par le compte financier unique (CFU) conjointe élaboré par la direction des budgets et domaine de la ville et la comptable publique.

Toutefois, le chapitre 012 dédié aux dépenses de personnel doit recueillir une attention particulière et doit être maîtrisé et contenu sauf à obérer le résultat positif de la section de fonctionnement et de facto à moyen terme, la capacité à poursuivre une politique d'investissement dynamique.